

Commune de **Sombreffe**
Bimestriel officiel d'informations communales



155
Février
2020



Un mot doux peut réchauffer trois mois d'hiver
(Proverbe japonais)

**CHASSIS - PORTES - VOILETS
VERANDAS - PERGOLAS - PVC - BOIS - ALU**

ETAS DELFOSSE

www.chassis-delfosse.be

33 ANS
Au service de la qualité depuis 1986

Au service de la qualité en toute confiance...

Rue Lucien Ponlot, 45 - 5140 LIGNY
☎ **071 88 60 00** ☎ 071 88 62 83

VISITEZ NOTRE DISCOURS

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be - www.regifo.be

Votre conseillère
en communication,
Mme Marielle Mossiat se fera
un plaisir de vous rencontrer.
0498 / 883 895

CTCréation

Entreprise de pavage

- Klinkers
- Parking
- Terrassement
- Soutènement

GSM: 0476.21.84.66
www.ct-creation.be

 [Find us on facebook.](https://www.facebook.com/CTCréation) CTCréation

 **CARPENTIER JARDINS**

Rue de Boignée, 1
5140 Tongrinne

Création et entretien, plantation, taille, élagage,
abattage, tonte, pavage, pose de clôture...

Devis gratuit

071/88.96.38
0496/48.39.60

carpentierjardins@hotmail.com
www.carpentierjardins.be

Infi
et ... vous

Soins à domicile et prise de sang

**PANSEMENT
SOINS A DOMICILE
PRISE DE SANG - INJECTION**

Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 7h à 9h
et sur rendez-vous le samedi

☎ **0497 39 37 65** ☎ 42533486408
69 Chaussée de Nivelles 5140 Sombreffe



Graineterie **Jardinerie**

Aux 4 Pattes

PORTES OUVERTES
le 15/02 de 9h à 18h
Articles pêche de -10 à -30%

Rue Lucien Ponlot, 37 - 5140 LIGNY
Tél. 071 88 85 27
aux4pattes@hotmail.com
www.aux-4-pattes.be



Edito

Mesdames, Messieurs,

Chers concitoyens,

Au nom de mes collègues Conseillers et Echevins et en mon nom personnel, je vous souhaite une année 2020 étincelante, rayonnante d'énergie positive, souriante et apaisante ! Tous nos vœux de bonheur et de bonne santé à toutes et tous !

L'année 2019 s'est terminée sur des chapeaux de roue pour vos élus ! Nous avons réuni le Conseil communal à trois reprises en décembre ! Du jamais vu ! Le vote du budget 2020, de notre plan stratégique de législature et les avancées de dossiers le nécessitaient. C'est avec le sentiment du devoir accompli que nous avons clôturé notre première année de législature ! C'est une fierté collective de pouvoir aujourd'hui vous présenter les lignes stratégiques, les nouvelles procédures de gestion et les investissements que nous cultiverons et travaillerons jusqu'en 2024.

À l'occasion de la cérémonie des vœux communaux adressés à notre personnel communal, j'ai eu l'occasion de lister 40 dossiers, projets, réalisations accomplies ou à venir qui vont marquer notre commune. Dans les pages qui suivent, vous trouverez une partie de ce discours intégralement reproduit. Comme le soulignait l'article de presse qui couvrait ce discours, « 40 points concrets dont plusieurs indiquent un début de rupture avec le passé : l'achat de la première voiture électrique communale et du véhicule triporteur électrique à 4 roues, une semaine zéro déchets, la création d'une équipe propreté publique, des projets d'alimentation saine dans nos écoles dont un "Green deal cantines durables". Comme vous le constatez, la prise de conscience des nouveaux enjeux climatiques est aussi une réalité à Sombreffe !

Parmi les nombreux projets qui vont marquer l'année 2020, je retiendrai le lancement de deux grandes actions de participation citoyenne de la législature : une nouvelle « opération de développement rural » qui va vous permettre, lors de consultations citoyennes dans nos quatre villages, de vous écouter pour co-construire certains projets de vie qui vont façonner l'avenir de notre commune et la relance de la réflexion sur l'avenir urbanistique du centre de Sombreffe.

Enfin, à côté des importants investissements en voirie, mobilité et sécurité, nous avons le plaisir de vous annoncer la construction d'un terrain synthétique écologique sur le stade de football communal de Ligny ! Au moment où je vous écris, la tutelle vient de confirmer l'important marché public de plus d'1 million d'euros passé pour un club sportif qui regroupe toutes les semaines plus de 250 gamins de la commune et une équipe première qui se bat pour remonter en P1 ! Plus rien ne s'oppose à l'inauguration en septembre prochain !

Nous reviendrons tout au long de l'année sur l'évolution de ces dizaines de projets d'intérêt général.

En cette période hivernale, je vous souhaite de passer l'hiver sereinement. Protégez-vous et prenez bien soin de vous !

Étienne BERTRAND
Votre Bourgmestre



SOMMAIRE

EDITORIAL	3
LE CONSEIL COMMUNAL	4
• Les décisions du Conseil communal.....	4
ACTUALITÉS COMMUNALES	7
INFORMATIONS AUX CITOYENS.....	9
• Comment cultiver le bien vivre à Sombreffe ?.....	9
LES SERVICES COMMUNAUX.....	10
• Coordonnées des services.....	10
• Coordonnées générales.....	10
• Heures d'ouverture	10
SERVICE AFFAIRES GÉNÉRALES.....	11
SERVICE COHÉSION SOCIALE	12
SERVICE CADRE DE VIE	13
LE CPAS.....	16
• Les permanences.....	16
• Les services proposés	16
NOS ENFANTS	17
• Ecole Libre Saint Lambert	17
L'AVIS DES GROUPES POLITIQUES.....	18
EXPRESSIONS CITOYENNES	19
• A vos plumes, citoyens !	19
TOURISME	21
LA VIE DES ASSOCIATIONS.....	22
• Brocante de Sombreffe	22
• Espace Livres : rencontre auteurs.....	22
• Ecole de Tennis de Sombreffe	22
• Envie de marcher... ..	23
• Grand Feu 2020	23
• Expo Verreries	23
• Foire de Cristal 2020	23
• Les Rôleus d'Sombreffe	23
• Les Sens du Temps (3x20)	24
• Palette Club Ligny	24
• Ligue des Familles	24
• MRF Ligny	24
• Patro Saint-Laurent	24
• SEL Coup de Pouce	24
• Sombreffe en Transition	25
• Sentiers sombreffois	25
• Un Nouveau Chapitre	25
AGENDA DES ACTIVITÉS	26

Les prochaines permanences du Bourgmestre auront lieu de 9h00 à 11h00,
les samedis 7 mars, 21 mars, 4 avril et 18 avril 2020.

ATTENTION : **uniquement sur rendez-vous** et maximum 20 minutes par rendez-vous.

Contact : service Affaires générales - Ingrid CHARUE - Tél. 071/82.74.27.



Le Conseil communal

Tout habitant de la Commune peut recevoir, sur simple demande à l'Administration communale, les dates des réunions du Conseil communal ainsi qu'une copie de l'ordre du jour. Le P.V. approuvé des séances est également téléchargeable sur www.sombreffe.be.

Plus d'infos : Service Affaires générales

Ingrid CHARUE - 071/82.74.27 - ingrid.charue@sombreffe.be



Décisions du Conseil communal

Le Conseil communal du 21 octobre a décidé :

- D'adhérer au projet "**Green Deal Cantines durables**" ;
- D'accepter la cession gratuite d'un **véhicule du CPAS** ;
- De modifier le règlement relatif au **signe distinctif des Conseillers communaux** ;
- De ne pas adhérer à la centrale de marchés de l'ONS-SAPL concernant l'instauration d'un **régime de pension complémentaire** pour le personnel contractuel communal ;
- D'approuver les **règlements-taxes** sur :
 - o les **panneaux publicitaires** fixes et mobiles - pour les exercices 2020 à 2025 inclus,
 - o les **immeubles bâtis inoccupés** - pour les exercices 2020 à 2025 inclus,
 - o le **personnel de bar** - pour les exercices 2020 à 2025 inclus,
 - o les **mâts d'éoliennes** destinées à la production industrielle d'électricité - pour les exercices 2020 à 2025 inclus,
 - o les **additionnels à l'IPP et les additionnels au pré-compte immobilier** - Exercice 2020,
 - o la délivrance d'un **permis d'urbanisation** - pour les exercices 2020 à 2025 inclus,
 - o les **résidences secondaires** - pour les exercices 2020 à 2025 inclus,
 - o la **distribution gratuite d'écrits publicitaires non adressés** - pour les exercices 2020 à 2025 inclus,
 - o les **véhicules abandonnés, usagés, isolés** - pour les exercices 2020 à 2025 inclus,
 - o les **dépôts de mitrailles, de décombres, de pneus, de véhicules usagés et hors d'usage** - pour les exercices 2020 à 2025 inclus,
 - o les **agences de paris** - pour les exercices 2020 à 2025 inclus,
 - o l'**exploitation de services de taxis** - pour les exercices 2020 à 2025 inclus,
 - o les **dancings** - pour les exercices 2020 à 2025 inclus,
 - o les **prestations diverses d'hygiène et de salubrité publique** - pour les exercices 2020 à 2025 inclus,
 - o la **délivrance de documents administratifs** - pour les exercices 2020 à 2025 inclus ;
 - o la **force motrice** - pour les exercices 2020 à 2025 inclus,
 - o les **commerces de nuit** - pour les exercices 2020 à 2025 inclus,

- o les **agences bancaires** - pour les exercices 2020 à 2025 inclus,
- o les **clubs privés** - pour les exercices 2020 à 2025 inclus,
- o les demandes d'autorisation d'activités en application du décret du 11/03/1999 relatif au **permis d'environnement** - pour les exercices 2020 à 2025 inclus,
- o la délivrance de **permis d'urbanisme** pour les exercices 2020 à 2025 ;
- D'établir le taux de couverture des coûts en matière de **déchets des ménages** pour le budget 2020 et d'approuver le règlement taxe relatif à l'enlèvement des déchets ménagers et des déchets y assimilés (utilisation d'un conteneur) pour l'exercice 2020 ;
- De répondre aux **questions orales** posées par Marc LA LOUX, Philippe LECONTE et Betty HAINAUT, Conseillers communaux.

Le Conseil communal du 14 novembre a décidé :

- De désigner un représentant à la "**Commission Environnement**" pour la législature 2018-2024 à l'Union des Villes et Communes de Wallonie ;
- De prendre acte de la démission d'un représentant au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale de la **Cité des Couteliers** et de désigner un nouveau représentant ;
- De modifier le **statut administratif communal** « Exercice de fonction accessoire » et le **règlement de travail** : « Parking réservé au public » ;
- De modifier le **Règlement Général de Police Administrative** - Chapitre 8 : Des infractions mixtes ;
- De désigner un auteur de projet en vue de l'élaboration d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)** ;
- De modifier le Règlement communal sur les **cimetières** ;
- D'ajouter un opérateur au **programme CLE** de la Commission Communale de l'Accueil ;
- D'approuver la **charte éclairage public ORES Assets** ;
- De décider d'un Marché de travaux pour la remise sous profil d'un carrefour à la **rue Scourmont**, pour l'induration de l'allée centrale du **cimetière 3 de Ligny**, le nettoyage du site **Hall Technique au ZI de Boignée** et pour terminer la **Maison de village de Boignée** ;
- D'approuver les modifications aux Règlements communaux relatifs à la location des **locaux communaux et au**





**LE PAIN
D'ANTAN**



GEMBLoux
142, CHAUSSÉE DE NAMUR
Tél.: 081 611 600

WIERDE
97, RUE DE JAUSSE
Tél.: 081 588 883

www.lepaindantan.be

**Brasserie
Blocry Sonia**

**Livraison à domicile
dans votre région**

Chaussée de Nivelles, 117 b
B-5140 SOMBREFFE

Gsm: 0495 / 89.36.23
Tél: 071 / 888.750
071 / 888.477
Fax: 071 / 888.750
Mail: soniablocry@hotmail.com



Depuis 3 générations



Decorella s.a.

Pour tous vos travaux de :

- Toitures, charpentes, Isolations, gyproc, démoussage, zinguerie, plate-formes, vélux
- Tubage de cheminée
- Cloisons et aménagement de greniers

Tél. 071/88.90.49 - Fax 071/88.55.36
Rue Vieille Maison 23 5140 SOMBREFFE
decorella.sa@decorella.be

THQ CHAUFFAGE

Installation

Entretien

Dépannage



Sanitaire

Débouchage

Ventilation






0497 602 383 - info@thqchauffage.be - www.thqchauffage.be

si vous voulez la qualité, n'hésitez pas à nous contacter

- prêt de matériel** (intégration du terrain de foot de Sombrefe, du terrain situé à l'arrière du Complexe sportif de Sombrefe et de la caution) ;
- De modifier le Règlement d'administration relatif à la **location du chapiteau communal** (intégration de la caution) ;
 - D'approuver les **règlements-redevances** relatifs :
 - o à l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers et y assimilés (utilisation de sacs communaux) - pour les exercices 2020 à 2025 inclus,
 - o aux brocantes - pour les exercices 2020 à 2025 inclus,
 - o à l'occupation de la voie publique à l'occasion d'activités ambulantes - pour les exercices 2020 à 2025 inclus,
 - o aux célébrations de mariage en dehors des heures normales d'ouverture de l'Administration communale - pour les exercices 2020 à 2025 inclus,
 - o aux concessions dans les cimetières communaux, à l'ouverture des caveaux et la remise en état de la végétation des allées et entre-tombes des cimetières végétalisés – pour les exercices 2020 à 2025 inclus,
 - o à l'occupation du domaine public à l'occasion des marchés publics - pour les exercices 2020 à 2025 inclus,
 - o à la délivrance de documents et renseignements administratifs ainsi que pour diverses prestations administratives spéciales - pour les exercices 2020 à 2025 inclus,
 - o à la mise à disposition du chapiteau - Exercice 2020,
 - o à la vente et la mise à disposition de conteneurs et accessoires pour déchets ménagers et y assimilés pour les exercices 2020 à 2025 inclus,
 - o à l'enlèvement de versages sauvages - pour les exercices 2020 à 2025 inclus,
 - o à la réparation du domaine public - pour les exercices 2020 à 2025 inclus,
 - o au changement de prénom(s) - pour les exercices 2020 à 2025 inclus,
 - o à l'enlèvement et la conservation des biens mis sur la voie publique en exécution de jugements d'expulsion, non retirés par leur propriétaire - pour les exercices 2020 à 2025 inclus,
 - o aux opérations d'exhumations de confort - pour les exercices 2020 à 2025 inclus,
 - o à l'enlèvement et la conservation des véhicules saisis par la police ou déplacés par mesure de police - pour les exercices 2020 à 2025 inclus ;
 - D'arrêter les **comptes annuels** de l'exercice 2018 et d'approuver les **modifications budgétaires n°2** pour l'exercice 2019 ;
 - D'approuver les **règlements** relatifs à :
 - o la redevance sur l'occupation des bâtiments et terrains communaux - pour l'exercice 2020,
 - o la taxe sur les commerces de nuit, les panneaux publicitaires fixes et mobiles, les prestations diverses d'hygiène et de salubrité publique - pour les exercices 2020 à 2025 inclus.
 - De répondre aux **questions orales** posées par Betty HAINAUT et Marc LALOUX, Conseillers communaux.

Le Conseil communal du 5 décembre a décidé :

- De désigner un **agent constatateur communal** et d'entendre sa prestation de serment ;
- D'approuver le **budget 2020 du Centre Public d'Action Sociale** ;
- De se positionner sur les points proposés par les **inter-communales** suivantes :
 - o IMIO - Assemblée générale ordinaire du 12 décembre 2019,
 - o I.M.A.J.E. - Assemblée générale ordinaire du 16 décembre 2019,
 - o BEP Bureau économique/Environnement/Expansion économique : Assemblées générales du 17 décembre 2019,
 - o INASEP - Assemblée générale ordinaire du 18 décembre 2019,
 - o IDEFIN - Assemblées générales du 18 décembre 2019.
- De signer une convention 2020-2022 relative à la prise en charge de stagiaires dans le cadre de la **Plaine de Jeux communale de Sombrefe** ;
- D'approuver le marché de fourniture pour le « **projet-pilote en collectes innovantes** » ;
- De répondre aux **questions orales** posées par Eric VAN POELVOORDE et Marc LALOUX, Conseillers communaux.

Le Conseil communal du 16 décembre a décidé :

- D'approuver la dotation à verser à la **Zone de Police SAMBREVILLE-SOMBREFE (SAMSOM)** pour l'exercice 2020 ;
- D'approuver la fixation de la clé de répartition de la dotation communale à la **Zone de Secours** « Val de Sambre » de l'année 2020 et de fixer le montant de sa dotation communale pour l'année 2020 ;
- D'approuver la modification budgétaire n°2 de 2019 des services ordinaire et extraordinaire du **Centre Public d'Action Sociale** ;
- De se positionner sur les points proposés par les **inter-communales** suivantes :
 - o U.V.C.W. : Assemblée générale extraordinaire du jeudi 17 décembre 2019,
 - o ORES Assets : Assemblée générale du mercredi 18 décembre 2019,
 - o IGRETEC : Assemblée générale du 19 décembre 2019 ;
- D'approuver le **protocole de collaboration** pluricommunale et interzonale de la Cellule de sécurité intégrale locale en matière de radicalisme, d'extrémisme et terrorisme ;
- D'approuver le Règlement d'Ordre Intérieur de la **CO-PALOC** ;
- D'approuver la **Charte Communale de l'Intégration** de la Personne en situation de Handicap ;
- De désigner les membres du **Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA)** ;
- D'intégrer la centrale d'achat relative à la réalisation du "**Rapport de qualité des terres (RQT)**" par un expert agréé ;
- De prendre acte du **Programme Stratégique Transversal communal (PST)** ;
- De répondre à la **question orale** posée par Marc LALOUX, Conseiller communal.



Discours du Bourgmestre à l'occasion de la réception du Nouvel An du Collège communal

Très chers collègues, en ce début d'année, le Collège communal vous adresse des vœux de « bonne santé », de « bonheur » et de « réussite » dans vos passions de vie.

Comme une année passe vite ! Comme une décennie passe vite ! Comme 20 ans passent vite !

Il y a 20 ans, je vous adressais mon premier message de nouvel an comme jeune Bourgmestre ! 20 ans plus tard, malgré toutes les mutations socio-économiques, démographiques, politiques et même climatiques qui ont fait basculer notre monde dans un autre millénaire, notre rôle de service public communal n'a jamais été aussi affirmé, reconnu et apprécié ! Parmi tous les niveaux de pouvoir politiques et administratifs de l'Etat Belgique, la Commune reste le niveau le plus apprécié par le citoyen !

Ce nouvel an est traditionnellement l'occasion de vous livrer quelques messages.

Le premier message est de vous dire simplement MERCI !

Merci à toutes et tous pour le travail, le service, l'énergie et le temps que vous avez consacré pour remplir vos missions de service public, de service au public Sombreffois !

Parce qu'il faut le dire, le marteler, le crier... à ceux qui en doutent encore : nous avons beaucoup travaillé en 2019 !

« On est monté dans les tours dans la performance » me confiait en novembre dernier un chef de service !

S'il fallait s'en convaincre, je vous livre un seul indicateur : le nombre de dossiers examinés par le Collège communal et le Conseil communal :

- 1.678 dossiers au collège contre 1.300 en 2018 (+27%)
- 400 dossiers au conseil contre 206 en 2018 (+100%)

Pas étonnant que nos Conseils se terminaient à près de minuit avec un record à 1h45 du matin !

Le deuxième message se concentre sur le bilan de cette première année de législature...

Quel bilan peut-on faire de 2019 ? Un seul mot : impressionnant ! Jugez plus tôt !

1. Un **Plan Stratégique Transversal** de législature ambitieux et co-construit avec le personnel communal;
2. Des rendez-vous réussis pour la « **plaine communale** » avec 200 enfants et 38 jeunes moniteurs et « **Je Cours Pour Ma Forme** » avec 80 joggeurs ;
3. Une avancée spectaculaire dans les **dossiers des inondations** à Scourmont, Encombrie et Pont-Piraux ;
4. Un nouveau **Plan de Cohésion Sociale** ambitieux ;
5. La désignation du premier **agent constatateur communal** ;
6. L'achat de la première **voiture électrique** communale et du premier **véhicule triporteur électrique** à 4 roues ;
7. La création d'une nouvelle **Commission communale de la Transition** ;
8. La « **Semaine zéro déchet** », l'opération « **Be Wapp** » dans toutes nos écoles et le lancement d'une opération « **Ecole plus propre** » à Tongrinne ;
9. La relance de la réflexion sur **l'urbanisation du centre de Sombreffe** ;
10. Le **renouvellement de toutes les commissions communales** (CCATM, CCCA, CCE, COPALOC et CCA) ;
11. La révision de tous nos **règlements-taxes et redevances** ;
12. La réflexion sur la **dette communale et un deuxième pilier de pension** pour le personnel ;
13. La relance annoncée de la participation citoyenne avec le lancement en 2020 de la deuxième **Opération de Développement Rural** ;
14. La création d'une **équipe propreté publique** ;
15. Le **nettoyage systématique et régulier en gestion différenciée** de nos espaces publics et cimetières ;
16. L'attention particulière accordée à **l'alimentation saine dans nos écoles** avec les deux projets « Green deal-Cantines durables » et le « projet soupe » ;
17. Le **partenariat avec « Educ et Sport »** pour une étude surveillée par des enseignants dans notre école ;
18. Le projet **Merlettes tris** ;
19. La création au CPAS du poste d'**assistance sociale en chef** ;
20. L'aboutissement du problème du **balcon aux Merlettes** ;
21. L'organisation d'un **exercice catastrophe** grandeur nature sous la coordination du Gouverneur et du Commandant militaire de la province de Namur ;
22. L'adhésion à **Be-alert**, rendu nécessaire par notre statut de 4ème commune la plus dangereuse de la province de Namur avec 4 entreprises mini-Seveso ;
23. L'adhésion à la **Cellule de sécurité intégrale locale** pour lutter contre le radicalisme ;
24. L'intégration des **infractions mixtes** dans notre RGPA, règlement de police administrative, ce qui permet à nouveau de punir les auteurs de vols et de coups et blessures (ce qui n'était plus le cas dans les faits depuis 2016 !) ;
25. La formation d'un nouveau **surveillant habilité** aux

- sorties des écoles ;
26. La décision de créer un **poste de police** avec nos agents de quartier **dans la maison communale** en 2022 ;
 27. L'inventaire des **rapports de prévention incendie** de nos bâtiments communaux ;
 28. Le lancement de **l'inventaire amiante** de nos bâtiments communaux ;
 29. Le nouveau **site Internet communal 4.0** ;
 30. Une proposition de création d'ASBL communale pour l'avenir de **Samaravia** ;
 31. **La nouvelle formule des cérémonies** des noces d'or et d'accueil des nouveaux habitants ;
 32. L'installation du **service finances** dans ses nouveaux locaux ;
 33. La rénovation annoncée des 3 blocs de la cité Jean Maroye de Ligny et la finalisation du projet du « Gros chêne » avec 8 maisons à Tongrinne ;
 34. La nouvelle **labellisation de nos cimetières et l'induration de l'allée du cimetière-nature de Ligny** ;
 35. Le nouveau **règlement communal des cimetières** ;
 36. Le lancement de la **rénovation de la Cure de Sombreffe** ;
 37. L'attribution du **nouveau terrain de football synthétique écologique de Ligny** ;
 38. L'attribution du marché pour la clôture administrative du dossier de la **Maison de village de Boignée**, à ouvrir en 2020 ! ;
 39. L'attribution du marché pour la mise en ordre du **hall de voirie du zoning** ;
 40. La réfection en deux mois de la **rue Pichelin à Tongrinne** !

Mais ce dont nous sommes le plus fiers en 2019, ce sont les « **nouvelles lignes de conduite** » qui nous permettent aujourd'hui une gestion plus efficace pour :

- Le prêt du chapiteau communal (annoncé dans mon discours l'an dernier) ;
- Le remplacement du personnel en maladie ;
- Les gardes hivernales ;
- Renforcer, au CPAS, la concertation, le dialogue et la communication entre les membres du personnel ;

Et parmi les marques de changement de la nouvelle majorité, citons :

- Le recours au nouveau statut de « travailleur associatif » pour l'aide à la surveillance et la maintenance des bâtiments communaux ;
- La professionnalisation de l'encadrement de notre plaine ;
- Le recours systématique à des cabinets et conseils extérieurs dans les dossiers de spécialisation ;
- La revitalisation du bulletin communal par l'insertion d'articles de fond fort appréciés par les citoyens ;
- Une concertation avec mes homologues Bourgmestres de Fleurus et Jemeppe s/S pour les dossiers extra-communaux qui concernent nos communes respectives ;
- L'humanisation du traitement des dossiers difficiles en matière d'urbanisme par un contact privilégié

avec l'autorité administrative ;

- L'écoute du citoyen à l'occasion de la relance des « permanences du Bourgmestre » en concertation avec mes collègues du collège.

Si 2019 fut l'année des réflexions financières et de nouvelles procédures de gestion, 2020 sera une année consacrée au personnel !

Après avoir pris le temps d'expérimenter les forces et les faiblesses de notre Administration, le temps de la mise à plat, du partage d'expérience et de la décision est arrivé !

Le troisième message est donc que 2020 sera l'année de la révision spatiale et fonctionnelle de notre Administration.

Pour y arriver, la méthodologie sera centrée sur la meilleure efficacité possible, en plaçant la meilleure personne à la meilleure place en fonction de son profil, de ses compétences et de son expertise.

Le quatrième et dernier message est que le Collège, en 2020, sera attentif à 3 priorités :

1. Le vivre-ensemble sur le lieu du travail,
2. Le respect des consignes,
3. Le respect de nos obligations en vertu du Règlement Général sur la Protection des Données ; ce qui implique d'être très attentif à la confidentialité des données en notre possession, en particulier dans les services état-civil/population, finances et du personnel.

Très bonne année à toutes et tous ! Que la fête commence ! Bon appétit et bon après-midi !



Informations aux citoyens

COMMENT CULTIVER LE BIEN VIVRE A SOMBREFFE ?

Petit rappel du code de la route sur les sens uniques limités ou SUL

A chaque signal C1 (sens interdit) placé au début d'un tronçon de voie à sens interdit doit correspondre à l'autre extrémité un signal F19 placé à droite dans le sens de la circulation.



Les inscriptions additionnelles M2 ou M3 ci-dessous peuvent **limiter la portée du signal C1** en faveur des cyclistes et des conducteurs de cyclomoteurs à deux roues classe A.



Ce panneau additionnel M2 ou M3 **doit être apposé** sur les voies publiques où :

- la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km à l'heure
- la largeur utile de la chaussée a 3 mètres au moins
- **Sauf si des raisons de sécurité s'y opposent**



Le panneau additionnel M2 ou M3 **peut être apposé** sur les voies publiques où :

- la vitesse maximale autorisée est supérieure à 50 km à l'heure et la largeur utile de la chaussée a moins de 3,5 mètres
- la vitesse maximale autorisée est égale ou inférieure à 50 km à l'heure et où la largeur utile de la chaussée est inférieure à 3 mètres
- **Sauf si des raisons de sécurité s'y opposent.**

Dans ces deux cas, le signal F19 est complété par un panneau additionnel du modèle M4 ou M5 prévu à l'article 65.2. du règlement général sur la police de la circulation routière.



En résumé :

Un cycliste sur son vélo est considéré comme un conducteur. Il peut emprunter un sens interdit à contresens, à condition que **le panneau adéquat l'y autorise (SUL)**. Aucun sens de circulation n'a priorité sur l'autre et il est donc recommandé de faire preuve de prudence et de courtoisie.

Les Services communaux

Coordonnées des services

Accueil général - Allée de Château-Chinon, 7
Tél. 071/82.74.10 - fax : 071/82.74.40

E-mail : info@sombreffe.be

Site Internet : www.sombreffe.be

Facebook : Commune de Sombreffe-Officiel

Twitter : @ACSombreffe



Service Population – Etat civil

071/82.74.24

Carte d'identité – Passeport 071/82.74.38

Etat civil (naissance, mariage,
divorce, décès) 071/82.74.26

Population - Permis de conduire 071/82.74.24



Service Affaires générales

071/82.74.18

Enseignement 071/82.74.32/13

Communication 071/82.74.39

Jumelage - Tourisme - Académie 071/82.74.27

Personnel 071/82.74.14

Prévention - Sécurité civile 071/82.74.21

Taxes - Redevances - Marchés 071/82.74.18



Service Cadre de vie

071/82.74.35

Environnement – Cimetières 071/82.74.36

Mobilité 071/82.74.34

Travaux 071/82.74.34/37

Urbanisme 071/82.74.30/33



Service Cohésion sociale

071/82.74.15

Accueil Temps Libre (extrascolaire) 071/82.74.44

Espace Public Numérique 071/82.08.99

Petite Infrastructure de Quartier (PISQ) -

Jeunesse - Associations - Plan de Cohésion

Sociale (PCS) 071/82.74.25

Petite enfance - Enfance

(Conseil des enfants) 071/82.74.44

Social - Logement - Seniors -

Culture - Santé 071/82.74.15

Sports - Réservation de salles -

Plaine & aires de jeux - Festivités -

Occupations du domaine public 071/82.74.22



Service Finances

Directeur Financier 071/82.74.20

Coordonnées générales

Académie de musique - Section de Sombreffe

Rue G. Fiévet, 26 - Sombreffe
(durant les heures de cours) 071/88.59.56

Place du Jumelage – Tamines
(en journée, hors vacances scolaires) 071/77.28.21

Agence Locale pour l'Emploi et Titres-Services

Rue D. Harzée, 32 - Ligny 071/88.78.20

Centre communal de Ligny

Rue du Pirou, 8 - Ligny 071/82.74.22 (réservation des salles)

Maison Multiservices de Ligny

Rue Haute, 5 - Ligny 071/82.74.22 (réservation des salles)

Centre Sportif de Sombreffe

Allée de Château-Chinon, 6 - Sombreffe 071/88.94.71
(conciergerie)

CPAS

Rue Haute, 7 - Ligny 071/49.01.10 - Fax : 071/49.01.19

Ecoles communales (Ligny, Boignée, Tongrinne)

Rue Haute, 12 - Ligny 071/88.77.75



Heures d'ouverture des bureaux

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis :
de 9h00 à 12h00

Les mercredis : de 9h00 à 12h00 et de
13h00 à 15h30

En dehors de ces heures, en prenant
rendez-vous directement avec le service
pendant les heures d'ouverture au pu-
blic.

Le Service Population - Etat civil est
également accessible au public les 1er
et 3ème samedis du mois, de 9h00 à
11h00.



Liste des n°utiles : à découper et à garder précieusement !

URGENCES (pompiers, ambulances)

Zone de Police SAMSOM

Zone de secours Val de Sambre (pompiers)

Médecin de garde

Pharmacie de garde

Télé Accueil - écoute 24h/24

Child Focus

Numéro vert Extrémismes et radicalismes violents

112

071/888.002 (antenne locale) - 071/260.800 (numéro général)

071/121.429 (services administratifs)

1733

0903-99.000 (1,50 €/min.) - www.pharmacie.be

107

116000

0800-111.72

Service Affaires générales

GALA de DANSE 2020 « Il était une fois »

GALA de DANSE 2020 « Il était une fois »

Pour la Saint-Valentin, retrouvez un peu de votre âme d'enfant et venez nombreux applaudir les élèves de Madame Catherine Plomteux au Théâtre d'Auvélais !

Ce rendez-vous traditionnel - déjà le 22ème spectacle - est un moment important de partage et d'échanges. Il donne la chance aux enfants de monter sur scène comme des professionnels et permet aux familles et amis de voir une petite partie du travail réalisé depuis le mois de septembre. C'est aussi l'occasion de découvrir l'ensemble des différentes classes d'élèves, de 5 à 18 ans.



Ah, les belles histoires de notre enfance ! Contes de fées ou récits merveilleux, ils nous ont fait rêver et nous ont emportés dans de magnifiques voyages.

Mais la Reine des Sorcières trouve qu'on ne lui accorde pas assez d'importance ...

Elle a donc décidé de mettre un peu de bazar :

Le Chaperon Rouge rencontre Alice au Pays des Merveilles,

Javotte et Anastasie se retrouvent au Pays des 1001 Nuits,

Est-ce le Chat Potté ? Ou le Chat Beauté ?

*... Pas grave : l'important est de **DANSER** !*



Petits et grands, classiques et contemporains, vous attendent avec impatience et espèrent vous voir très nombreux (l'intégralité des bénéfices du spectacle sert toutes les activités de l'Académie : danse, musique et théâtre).

Pour respecter au maximum les plus jeunes élèves, les spectacles commencent toujours à l'heure exacte annoncée, pour une durée maximale de 1h30.

En février 2020, « Il était une fois ... » se donnera les :

- **Vendredi 14/02 à 19h00**
- **Samedi 15/02 à 15h00 & à 18h30**

Prix : 6 € par adulte et 1 € pour les enfants de moins de 12 ans.

Chaque élève recevra directement de Madame Plomteux les instructions précises qui le concernent (horaire de ses répétitions et spectacles au théâtre).

NB : Madame Anthoine et Monsieur Secundo ont choisi de faire danser leurs élèves fin mai.

Semaine Solidaire de Sombreffe-édition 2019

Spectacle choral

La Semaine Solidaire s'est ouverte par un magnifique spectacle choral regroupant les chorales de Fleurus, Corroy, le chœur d'enfants de Boignée et le Madrigal du Brabant.

Pendant près de 2h, le public a pu apprécier des chants traditionnels, classiques ou contemporains recréant l'ambiance de Noël.



Spectacle lecture du bibliobus

Xavier Dumont, comédien, a fait une remarquable séance de lectures autour du thème de Noël.

Ce spectacle était organisé le samedi 14 décembre dernier par le Bibliobus de la province de Namur, dans les locaux de l'Académie-section de Sombreffe, au 26 de la rue Gustave Fiévet.



Petite enfance-Enfance-Jeunesse



Connaissez-vous le BébéBus de votre commune ?

Il s'agit d'une halte-accueil de qualité pour les enfants jusqu'à 3 ans. Le BébéBus propose deux jours maximum d'accueil par semaine au tarif de 6 € ou 2 € la journée.

Nous sommes dans votre région :
Mardi, de 9h00 à 16h00, au Complexe sportif de Sombreffe, Allée Château Chinon n°6
Jeudi, de 9h00 à 16h00, à la Maison Multiservices de Ligny, Rue Haute n°5

Pour plus d'informations, vous pouvez joindre :

- La coordinatrice du BébéBus : Océane COYETTE - 0472/72.66.42
- L'Administration communale de Sombreffe : Charlotte BENABID - 071/827.444 - charlotte.benabid@sombreffe.be



Nouvelle Commission Consultative communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM)



La nouvelle CCATM de Sombreffe a été mise en place le mercredi 4 décembre 2019.

La Commission Consultative communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) est un organe participatif, dont trois quarts des membres sont des citoyens qui ont fait acte de candidature en raison de leur intérêt pour les matières en question. Le quart restant est pour sa part directement désigné par le Conseil communal.

La Commission analyse des dossiers d'urbanisme pour lesquels le Collège communal souhaite recueillir son opinion ainsi que sur les documents d'aménagement du territoire et de mobilité dont l'instruction le prévoit.

La composition et les membres de la CCATM

La CCATM (commission consultative communal d'aménagement du territoire et de mobilité) est composée de 8 membres pour une commune de moins de 10.000 habitants (cfr Code du Développement territorial - CoDT) choisis par le Conseil communal, sur base d'une candidature envoyée dans les formes et dans les délais d'un appel public, paru dans la presse et par voie d'affiches.

Dans ses choix, le Conseil communal veille à respecter une bonne répartition géographique des membres, une représentation de la pyramide des âges spécifique à la commune et la représentation des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité de la commune. Le CoDT ajoute également la répartition équilibrée hommes/femmes (deux tiers maximum des membres sont du même sexe).

Au nombre fixe d'effectifs, le Conseil peut choisir d'adjoindre un ou plusieurs suppléants qui représente(nt) le(s) même(s) centre(s) d'intérêt(s) que l'effectif.

La commission communale comprend un quart des membres délégués par le Conseil communal. Ils sont répartis selon une représentation proportionnelle à l'importance de la majorité et de l'opposition au sein du Conseil communal, et choisis respectivement par les conseillers de l'une et de l'autre.

Ne peut être président de la CCATM, tout membre du Collège communal.

En ce compris le président, tout membre ne peut exercer plus de deux mandats effectifs consécutifs.

En cas d'inconduite notoire d'un membre ou de manquement grave à sa charge, le président de la Commission en informe le Conseil communal qui peut proposer au Gouvernement d'en acter la suspension ou la révocation.



Composée d'un président, de 8 membres effectifs et de 8 suppléants, la CCATM se doit de représenter la population dans toute sa diversité géographique, démographique et socio-économique ainsi que dans ses approches de l'aménagement du territoire (environnement, urbanisme, patrimoine, mobilité et sécurité,...). Sont également membres de la Commission l'échevin compétent et le Conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme.

Le renouvellement et la composition de la CCATM ont été approuvés par Arrêté ministériel le 14 novembre 2019.

Le Conseil communal du 7 octobre 2019 proposait la composition suivante :

- Président de la CCATM : Monsieur Michel LONGUEVILLE
- Quart Communal :
Pour la majorité (IC-MR) : Luigi GAGGIOLI (effectif) et Laurence TOURNEUR-MERCIER (suppléant).
Pour l'opposition (CI-LdB - ECOLO - DÉFI) : Philippe LECONTE (effectif) et Eric VAN POELVOORDE (suppléant).
- Représentants des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité :

Effectif(s)	Suppléant(s)
Michaël DETIFFE	Denis VAN NUFFELEN
Rémy BRICHART	Gilbert DE HONDT
Martine QUEHEN	Frédéric PIRMEZ
Olivier DECOCQ	Laura VANHEMELRYCK
Monique FOCANT	Julie BRANDERS
Sonia BLOCRY	Lorraine VALEMBOIS

Sont versés dans la même réserve :

Nom	Prénom	Village
LIBOIS	Claude	Sombreffe
SYMOENS	Bruno	Sombreffe
DUMONT	Pascale	Sombreffe
BURTON	Pierre	Sombreffe
L'HOOST	Michel	Sombreffe
DABREMONT	Stephane	Sombreffe
JEROME	Elisabeth	Tongrinne
GURNET	Gerard	Sombreffe

Nom	Prénom	Village
THEYS	Maureen	Tongrinne
MICHEL	Alain	Sombreffe
GOFFAUX	Frédéric	Sombreffe
COLSON	Phillippe	Ligny
JONVILLE	Tristan	Sombreffe
DULLIER	Michel	Sombreffe
DUPUIS	Léopold	Sombreffe

Environnement

Un recyparc MOBILE au cœur des villes et villages

Depuis le 1er février, BEP Environnement propose un service de proximité à la population namuroise. Un recyparc mobile se déplacera au cœur des villes et villages pour les citoyens en perte de mobilité ou à mobilité réduite, afin de répondre à leur difficulté de déplacement vers les recyparcs.

Une solution pour collecter certains types de déchets

Voici les déchets qui pourront être déposés dans ce recyparc mobile :

- Les huiles et graisses de friture
- Les huiles de vidange (moteur) usagées
- Les piles
- Les DSM - Déchets spéciaux des ménages (pots de peinture, solvants, extincteurs, produits phytos, radiographies, filtres à huile)
- Les ampoules économiques
- Les tubes néon
- Les bris de verres plats
- Les seringues usagées
- Les détecteurs de fumées
- La frigolite, les bouchons de liège, les écrans et petits DEEE et (déchets d'équipements électriques et électroniques)



En revanche, **les déchets encombrants, les déchets verts, le bois et les inertes ne pourront être collectés que dans les recyparcs classiques** qui sont équipés de conteneurs suffisamment grands pour accueillir ces déchets. En effet, les dimensions réduites de la remorque ne permettront pas d'accepter un volume de déchets trop important.

Les dépôts de médicaments entamés ou périmés, les déchets pouvant contenir de l'amiante-ciment ainsi que des déchets de nature explosive ou radioactive sont strictement interdits.

Pour connaître les lieux et heures de passage du recyparc mobile dans la commune :

<https://www.bep-environnement.be/parcs-et-bulles> (en bas de page) ou au 081/718.211.

Adresses de passage	Dates	Horaires
Entre la Chaussée Romaine et la Chaussée de Chastre au quartier des Bruyères	mardi 11 février 2020	9h - 12h
Chemin de remembrement face à la ferme Denolf à Ardenelle	mardi 11 février 2020	13h - 16h
Entre la Chaussée Romaine et la Chaussée de Chastre au quartier des Bruyères	mardi 14 avril 2020	9h - 12h
Chemin de remembrement face à la ferme Denolf à Ardenelle	mardi 14 avril 2020	13h - 16h
Entre la Chaussée Romaine et la Chaussée de Chastre au quartier des Bruyères	mardi 14 juillet 2020	9h - 12h
Chemin de remembrement face à la ferme Denolf à Ardenelle	mardi 14 juillet 2020	13h - 16h
Entre la Chaussée Romaine et la Chaussée de Chastre au quartier des Bruyères	mardi 13 octobre 2020	9h - 12h
Chemin de remembrement face à la ferme Denolf à Ardenelle	mardi 13 octobre 2020	13h - 16h



Le CPAS de Sombreffe



Le rôle d'un CPAS est bien plus large que l'octroi d'une aide sociale ou d'un revenu d'intégration sociale.

Le CPAS développe ses activités aussi bien dans le champ professionnel et de l'emploi, que dans celui du bien-être, de la santé, de la culture ou du conseil aux personnes.

A Sombreffe, l'équipe du CPAS a mis en place une série de services destinés à apporter des solutions nouvelles aux besoins de la population. Le CPAS de Sombreffe vous accueille (rue Haute, 7 à 5140 Ligny) lors des **permanences organisées les mardis - mercredis - jeudis de 9h00 à 12h00** et les autres jours sur rendez-vous.

Pour les habitants de Sombreffe, une permanence supplémentaire est organisée sur rendez-vous en téléphonant au CPAS au 071/49.01.11 – D'HOOGHE Anne-Sophie.

Les services proposés

- **Accueil administratif** : FRAIPONT Caroline - Tél. 071/49.01.10 - Fax 071/49.01.19
- **Accueil/Service social** :
 - Pour Sombreffe : D'HOOGHE Anne-Sophie - 071/49.01.11 - asd@cpas.sombreffe.be (sur rendez-vous uniquement)
 - Pour Tongrinne : CHALLE Carole - 071/49.01.12 - carole.challe@cpas.sombreffe.be
 - Pour Ligny et Boignée : DEVILLERS Gwenaëlle/HAVELANGE Philippe - 071/49.01.13 - gwenaelle.devillers@cpas.sombreffe.be - philippe.havelange@cpas.sombreffe.be
- **Allocation de chauffage** : CHALLE Carole
- **Compteur à budget** : station de chargement et de paiement d'électricité au CPAS
- **Directrice générale** : MONJOIE Christine - 071/49.01.15
- **Distribution de repas à domicile** : 071/49.01.10
- **Easy-e-Space** (EPN du CPAS - Gratuit et ouvert à tous) : FURLINI Pascale - 071/89.18.00 (lundi, et mardi, jeudi et vendredi après-midi de 13h00 à 16h00 – mercredi après-midi, de 13h30 à 16h00, réservé aux enfants)
- **Energie** : GOFFAUX Pascal, tuteur énergie - tuteur.energie5140@gmail.com
- **Insertion sociale** : BAUDUIN Stéphanie - 0479/29.08.35 ou 071/49.01.17 (sur rendez-vous) - stephanie.bauduin@cpas.sombreffe.be
- **Job coaching** : PIZZUTO Lorena - les lundis et jeudis matin, uniquement sur rendez-vous - 071/49.01.14 – lorena.pizzuto@sambreville.be
- **Logements sociaux pour les aînés « Les Merlettes »**, rue Chasse-Lion à Sombreffe : 071/49.01.10
- **Receveuse régionale** : Amélie LALOUX - 071/49.01.14
- **Médiation de dettes G.R.E.A.S.U.R.** : GREGOIRE Léa - les lundis sur rendez-vous - 081/44.61.81
- **Mobisocial** (pour les personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion ou ne peuvent se déplacer seules, ce service permet de vous conduire à des rendez-vous médicaux, faire vos courses,...) : FRAIPONT Caroline - 071/49.01.10 - 0494/43.45.56
- **Repassage « La Manne à linge » et Vêtements de seconde main « Le Fourre-tout »** : rue Gustave Fiévet 38 à Sombreffe - 0495/89.11.95 - du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.



Coordonnées de contact du CPAS :
Rue Haute, 7 à 5140 LIGNY - www.cpas.sombreffe.be - info@cpas.sombreffe.be
Tél. : 071/49.01.10 – Fax : 071/49.01.19



Nos enfants

Ecole Libre Saint Lambert de Ligny

Les élèves de l'école Saint Lambert de Ligny se sont réunis le samedi 14 décembre dernier pour fêter Noël avec leurs familles et amis. Les enseignants, aidés par madame Michèle Ruquoy, conteuse pour enfants, avaient préparé des spectacles de qualité sur le thème des « portes » : « Petite taupe ouvre-moi ta porte », « Première nuit de Noël » et « Deux petits sapins jamais contents ».

La mise en scène des trois spectacles a permis de travailler de nombreuses compétences avec les enfants, chacun en fonction de ses talents et ils en ont tous. Certains parlent comme des avocats, d'autres chantent comme des rossignols, d'autres encore bougent et s'expriment avec leur corps comme de vrais artistes.

Il y a aussi les plus timides qui s'avèrent être de très bons régisseurs et tous ceux qui ont fait de très gros efforts pour se dépasser et gérer leur stress.

Ce fut une expérience très enrichissante, car elle a permis à chacun de trouver sa place et d'être valorisé. Nous voudrions remercier Le Tap's de la Province de Namur, l'Administration communale, le Comité des fêtes et tous les bénévoles sans qui cette soirée ne serait pas ce qu'elle est.



**MAZOUT**

PRIX QUALITE SERVICE

L'union fait la force !

**SACRE PONTHEU**

A votre service depuis plus de 40 ans !

- Paiements échelonnés • Bancontact à bord du camion
- Service soigné par personnel qualifié

Calendrier OFFERT pour toute commande de 500 litres
(Offre valable jusqu'à épuisement du stock)

Bureau : route de Namur 146 - 6224 WANFERCEE-BAULET

Tél.: 071/81.13.31

Livraisons endéans les 24h00 !

**ART QUENTIN**

De la plomberie à la salle de bain

Chauffage et sanitaire
Entretien - Dépannage
Montage
Installateur agréé
VIESSMANN

rue du Docq, 52 - 5140 Tongrinne

0472 69 56 24

artquentin.chauffage@gmail.com

L'avis des groupes politiques

Cette nouvelle rubrique est ouverte aux groupes politiques représentés au sein du Conseil communal. Chaque groupe représenté a l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence.

Les articles doivent porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal). Ils ne peuvent en aucun cas interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit, ni porter atteinte au personnel ou aux services publics.

Ils doivent également respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles), mentionner nominativement leur(s) auteur(s) et être signés par la majorité des membres du groupe politique porteur du texte.

De l'amiante dans les bâtiments communaux ?

Lors du conseil communal du 14 novembre dernier, **DÉFI a interpellé la majorité sur le respect de l'article 5 § 1 tel que défini par l'A.R. du 16 mars 2006 qui prévoit notamment l'obligation de réalisation d'un inventaire amiante pour les bâtiments communaux, celui-ci devant être mis à jour annuellement. Surprise,...Notre commune n'a jamais été en ordre !**

L'autorité a bien tenté de se dédouaner en invoquant différents arguments, mais, il faut être réaliste, cette obligation existe depuis 2006, époque à laquelle certains membres de la majorité actuelle étaient aux manettes ! D'autre part, pourquoi ne pas avoir soulevé le problème lors du passage de la majorité actuelle dans l'opposition durant 6 ans comme nous le faisons ?

L'amiante constitue un problème de santé publique : ce matériau est hautement toxique et il a été utilisé à une certaine époque. Il est évident qu'un Collège doit être soucieux de la santé des habitants et des usagers des bâtiments communaux. La majorité n'a pas tardé à réagir puisqu'un budget de 20.000 euros a été prévu pour les études et 100.000 euros pour les désamiantages éventuels. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Il semble important de rappeler que les dispositions légales sont les mêmes pour tout le monde et comme dit l'adage : « Nul n'est censé ignorer la loi ! ».

Marc LALOUX
Conseiller Communal **DÉFI**

Convention des Maires : énergétiquement vôtre

La Convention des Maires est une initiative de la Commission européenne qui invite les communes d'Europe et leurs citoyens à s'engager à **réduire la consommation d'énergie, diminuer les émissions de gaz à effet de serre et produire de l'énergie à partir de sources renouvelables.**

Le Groupe Ecolo avait initié le processus lorsqu'il était dans la majorité : sur base d'une étude poussée, le Conseil votait en 2015 un PAED - Plan d'Action pour l'Energie Durable. Malheureusement, les anciens partenaires des écologistes n'ont pas accepté de les suivre jusqu'au bout et de signer la mise à jour du plan en 2017, condition nécessaire pour que Sombreffe puisse encore faire partie de la Convention des Maires et bénéficier de certaines aides financières.

A l'aube de 2020, Sombreffe est loin d'avoir atteint les objectifs de la Convention. Mais il n'est pas trop tard pour rejoindre les 499 communes belges signataires.

Sachant que chaque commune, chaque citoyen est acteur du changement et que l'effort le plus efficace pour lutter contre le réchauffement climatique vient du local (via le logement, la mobilité, les plantations, la production d'énergie...), nous appelons de tous nos vœux à ce que la majorité relance un PAEDC (Plan d'Actions pour l'Energie Durable et le Climat), et contribue à faire de Sombreffe une commune moins émettrice de CO2 et plus résiliente aux changements climatiques.

ECOLO
(V. Delporte, E. Van Poelvoorde, F. Halleux, D. Hallet)



Expressions citoyennes

A vos plumes, citoyens !



Cette rubrique est ouverte aux citoyens de l'entité et leur offre l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence.

Les articles ne peuvent en aucun cas interpeller ou invectiver nominativement qui que ce soit et porter atteinte au personnel ou aux services publics.

Par ailleurs, les articles doivent :

- rester courtois et faire preuve de retenue (s'exprimer sans excès et avec bienséance) ;
- porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal) ;
- respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles) ;
- être signés et indiquer clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur.

L'Administration communale se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions précisées ci-dessus.

Vous souhaitez nous envoyer un texte ? La date limite de remise de celui-ci est **le lundi 2 mars 2020** pour une parution **la semaine du 6 avril 2020** (à vérifier en fonction des nouvelles dates de parution à venir)

Cette rubrique du Bulletin communal donne à chaque citoyen(ne) de la Commune l'occasion de s'exprimer sur des sujets d'intérêt général et relatifs à la vie communale.

Le ton des articles doit rester courtois et respecter les personnes. Seuls les articles signés et indiquant clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur pourront être pris en compte.

Merci d'envoyer les informations par email à info@sombreffe.be en mentionnant en objet « Bulletin communal – Expressions citoyennes ».

Sombreffe et sa perte de zones boisées et de biodiversité

On n'a jamais parlé autant d'écologie et paradoxalement, on n'a jamais eu si peu d'arbres, arbustes et haies sur le territoire wallon. Abattage intensif sur nos autoroutes, sur nos routes provinciales et communales. Parfois également la nature participe à ce déboisement par des orages et vents violents. Cette situation se vit également à Sombreffe.

Habitué à fréquenter le RAVel entre Ligny et Sombreffe, je constate que de grandes portions de celui-ci sont complètement déboisées. Les arbres, arbustes et haies sont pourtant nécessaires à la biodiversité de nos campagnes. En plus d'être des lieux de nidifications importants, certains sont également des garde-manger pour bons nombres d'espèces locales.

Ne pourrait-on pas remédier à ce problème ?

Je crois que prévoir un reboisement conséquent de nos campagnes et notamment dans le RAVel est possible et nécessaire au maintien de la faune locale. Il le rendrait beaucoup plus convivial, tant pour les animaux que pour les personnes le fréquentant. L'ombrageant en cas de forte chaleur et servant de protection contre les vents en mauvaise saison.

Et pourquoi ne pas profiter de la journée de l'arbre qui a lieu chaque année en novembre pour prévoir ce reboisement avec l'aide de la commune de Sombreffe et de la population de l'entité ? En procédant de la sorte nous améliorerons le bien-vivre dans nos villages.

Daniel Daube, Rue Harzée à Ligny

On peut critiquer et même râler : c'est la démocratie.

Mais on peut aussi féliciter et remercier : c'est l'honnêteté.

Loin de moi l'idée de croire que c'est mon intervention dans la rubrique du bulletin communal d'octobre qui a déclenché une réaction, mais force est de constater les efforts réalisés dans l'entretien des routes et abords de la commune. Félicitations toute particulière aux ouvriers communaux pour la belle réalisation à côté du ruisseau de la Sombre, à la rue du Château. Quelques fleurs encore au printemps, et ce sera magnifique.

« Sombreffe village propre » semble à nouveau d'actualité, et c'est très bien.

Marc Wansard,
Sombreffe

A votre santé !

Meilleurs vœux au chauffeur fou ... de vin !

Nous avons nettoyé notre rue d'un peu plus d'un kilomètre de long seulement et avons ramassé pas moins de 10 bouteilles de vin !

En cette nouvelle année, nous souhaitons de tout cœur au chauffeur qui boit au volant d'arrêter de le faire ...

- pour sa santé,

- pour la santé des autres usagers de la route qu'il met en danger !

Et pour le respect de notre environnement et des personnes qui nettoient les rues après son passage !



Famille Jane-Aluja, Rue Encombrie à Sombrefe

Al-terre-native

Epicerie eco-responsable

Nouveau en 2020
Ouverture de l'espace ateliers et conférences

Une épicerie générale sans emballages
Produits locaux et/ou bio en VRAC

Produits frais	Produits secs	Produits laitiers	Entretien	Cosmétique	Accessoires

Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 18h30 | Fermé le mardi et le dimanche
Chaussée de Nivelles 143A - 5140 Sombrefe | info@epicerie-alterrenative.be | www.epicerie-alterrenative.be

Clinique Vétérinaire du Château

www.clinique-veterinaire-gembloux.be

Urgences 24h/24
7J/7
081/61.07.86

Av. G. Bedoret, 46 - Gembloux

Vente et conseil en alimentation et produit vétérinaire de 10h à 12h et de 13h à 19h

Rendez-vous avec le vétérinaire de votre choix.

Visite à domicile
Alimentation
Radiographie
Echographie
Chirurgie
Cardiologie
Orthopédie
Ophtalmologie
NAC

Drs Baijot*, Deswijzen, Valembois,
Lamberts, Moreaux, Didelez, Bonnae
Dr Stievenart O. (ECVS SA Chirurgie)
Monticolo E., Stock M. : Assistante vétérinaire



INITIATIVE ET TOURISME

1. Exposition itinérante « Les métiers de l'Archéologie »

Dans les pelouses du Ligny1815Museum, du 25 mars au 5 mai 2020, réalisée par Mr Guy Focant.

2. Colloque « L'archéologie au service de la période Napoléonienne »

Le dimanche 29 mars de 10h à 16h, salle polyvalente du Ligny1815Museum (sous réserve de modification).

PAF : 3 euros/p (gratuit pour les partenaires) **Adresse** : Rue Pont Piraux, 23 à 5140 Ligny.

Personnes de contact : Benoît Histace – 0477/ 47. 38. 71 (Directeur du musée et du tourisme) ;
Amandine Rinchar – 0488/03 80 31 (Chargée de communication du musée).

Programme :

9h30 - 10h00 – Accueil & mot de bienvenue par le Directeur du Ligny 1815 Museum

10h15 à 10h45 – « Découverte du bâti squelette de 2012 – Champ de bataille de Waterloo »

« Travail de vulgarisation de l'archéologie dans le cadre de la contribution à l'ouvrage : « Friedrich, le soldat de Waterloo » par Monsieur Dominique Bosquet, archéologue au SPW.

11h00 à 11h30 – Anciens élèves de l'Ecole Saint-Joseph d'Ohain (Lasne) – Expérience sur l'écriture de l'ouvrage : « Friedrich, le soldat de Waterloo » dans le cadre d'un projet de classe sous la houlette de leur professeur : Monsieur Yves-Paul Muret. Appropriation de la période napoléonienne & de la recherche archéologique et historique.

Aux environs de midi : Pain du grognard, l'agneau des maréchaux à la Grange1815, Visite libre de l'exposition « Les métiers de l'archéologie » & du « Ligny 1815 Museum ».

13h45 à 14h15 – « Campagne de fouilles archéologiques sur le site de Smolensk : découvertes & nouvelles perspectives pour l'étude de la période napoléonienne » - L'apport de l'archéologie à la période, par Monsieur Frédéric Lemaire, archéologue à l'INRAP.

14h45 à 15h15 – « La reconstitution historique au service de l'archéologie expérimentale »

Par Messieurs Michel Jacques, président du 1^{er} régiment de chasseurs à pied de Ligny (Garde Impériale), adjudant major au 1^{er} wing de Beauvechain & Monsieur Benoît Histace, Vice-Président du 1^{er} Régiment de chasseurs de Ligny et directeur du Ligny1815Museum.

Monsieur Benoît Histace présentera l'évolution du régiment vers la qualité, l'authenticité et la reconnaissance patrimoniale. Monsieur Michel Jacques exposera l'expérience vécue aujourd'hui par les grognards au sein de la troupe, lors des bivouacs et des reconstitutions historiques.

3. Les Napoléoniennes de Ligny 2020, du 12 au 16 juin

Dans le cadre des commémorations du 205^{ème} anniversaire de la bataille de Ligny, nous recherchons des habitants pouvant héberger pour une nuit (ou 2 maximum) une ou plusieurs personnes inhérentes aux commémorations. Les Habitants intéressés peuvent se faire connaître au 071/81 83 13 ou tourisme.ligny@gmail.com.



Syndicat d'initiative
& de Tourisme



Wallonie
patrimoine
AWaP





La vie des associations

25 AVRIL 2020
de 6h à 18h

**BROCANTE
DE SOMBREFFE**

28^{ème} édition

Réservations obligatoires
0487 260 270

www.brocantedesombreffe.be

CLASSE
Radio 93.9FM

RENCONTRE AVEC LES AUTEURS

Vendredi 21 février 2020 à 19h
Accueil dès 18h30

À l'Espace Livres - Maison Multi-Services
Rue Haute, 5 - Ligny

Infos : 071/827.415 - ENTRÉE GRATUITE



Anne Dispaux
Gil Bartholeyns
Michel Torrekens



Avec le soutien de la Communauté locale

Ecole de Tennis de Sombreffe



Depuis le mois de septembre 2019, l'école de Tennis de Sombreffe accueille les enfants (dès 4 ans) et adultes dans le superbe cadre du Tennis Club du Bois du Loup (2 terrains intérieurs, 2 terrains extérieurs).

L'école de tennis organise des cours collectifs, des cours privés

pendant l'année ainsi que des interclubs, et des stages pour les enfants durant les vacances scolaires.

Vous trouverez plus de détails sur le site www.boisduloup.be ou sur Facebook : 'Ecole de Tennis de Sombreffe'.

Pour toute question ou information, n'hésitez pas à contacter l'école par mail :

ecoledetennisdesombreffe@gmail.com ou par

téléphone au 0478/67.57.85.



Tennis Club du Bois du Loup, 70 Chaussée de Ligny à Sombreffe

Envie de marcher...

Avec d'autres ?

Rendez-vous Place du Stain à 9h45, les **1er et 3ème mardis du mois.**

Nous marcherons dans Sombreffe et les environs proches pendant plus ou moins 2 heures (entre 6 et 8 km).

Renseignements : M-C. Mehagnoul

0470/568.127 ou mehagnoul1955@gmail.com.



22 FEVRIER 2020

GRAND FEU TONGRINNE

et de l'entité Sombreffoise.

À partir de
18h00,
Bar et Bières
spéciales,
Flammekueche
au feu de bois !

Allumage du feu vers 20h00
- Rue du Docq -

Avec la collaboration de la commune de Sombreffe

Une organisation du Comité d'activités TONGRIN ASSL
(tongrinneassl@gmail.com) - Rejoignez nous sur

Les Week-ends du
21-22 mars et 28-29 mars 2020
Ligny / Maison Multi-Services

Entrée libre

Exposition Verreries de Wallonie



Sans 21 à 22 mars 2020 : de 10h00 à 18h00
Sans 28 à 29 mars 2020 : de 14h00 à 18h00

Informations : 0496 394 177

Maison Multi-Services

Rue Haute, 5 - 5140 Ligny

Entrée libre (par Famille)



Les Rôleus d'Sombreffe

- Souper des Rôleus d'Sombreffe le **samedi 18 avril 2020**
- Concentration de tracteurs anciens avec marché du terroir le dimanche 09 août 2020

Renseignements : Olivier Berger au 0495/17.16.51 ou Geneviève Berger au 0477/46.13.33



Centre Culturel de Ligny
Week-end du **21 et 22 mars 2020**
de 9h30 à 17h30

Foire du Cristal et du Verre

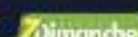
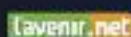


infos :

0496 394 177

www.foireducristal.be

Avant-première
vend. 20 mars
de 16h00 à 19h00



Les Sens du Temps (3x20) Sombreffe



Prochaines activités :

- **Samedi 14 mars 2020 : Voyage à Lessine**, avec repas.
- **Samedi 25 avril 2020 : Dîner de printemps** (buffet), Salle de l'Amitié à Tongrinne.

Renseignements et réservations :
0476/86.92.29 ou
ritalejeune@hotmail.com.

Vous pouvez faire les versements en plusieurs fois (compte : BE61 0682 3026 7317 – Les sens du temps).

Palette Club Ligny

Comme chaque année, le Palette Club Ligny organise son traditionnel « **Souper aux Moules** », le **samedi 8 février 2020** à partir de 19h00 au Centre communal de Ligny, 8 rue du Pirou, dans une ambiance familiale et chaleureuse. Toute l'équipe vous y attend nombreux.

Renseignements & inscriptions :
Philippe Baude : 071/88.61.47
Didier Close : 071/88.85.83



Ligue des Familles de Sombreffe

Si vous souhaitez renouveler votre garde-robe à petits prix, profitez de l'occasion qui vous est offerte par La Ligue des Familles de Sombreffe.

Sa prochaine **brocante aux vêtements et chaussures pour adultes et enfants, ainsi que du matériel de puériculture et de sport**, aura lieu le **dimanche 29 mars 2020 de 14h30 à 16h30**, au Centre culturel, 8 rue du Pirou à Ligny. Installation : dimanche 29 mars de 13h30 à 14h30.

Participation aux frais : 5 €/emplacement (membres) – 8 €/emplacement (non membres). Inscription obligatoire et réservation effective après paiement sur le compte BE12 0688 8989 4292 de la Ligue des Familles.

Bienvenue à tous !

Contact : sombreffe@liguedesfamilles.be ou Laurence Vanderast au 0497/575.427 entre 16 et 19h.

la ligue
des familles
citoyenparent

MRF Ligny

L'association Modèle Réduit Figurine organise sa **traditionnelle Brocante couverte** au Centre communal de Ligny (8, rue du Pirou), le **samedi 14 mars 2020**, en présence de 90 exposants.

Un bar et une petite restauration sont prévus. L'entrée pour les visiteurs est gratuite.

Daniel Bouvier, Président MRF Ligny.



Patro Saint-Laurent de Sombreffe

Le Patro est un mouvement de jeunesse mixte qui accueille tous les jeunes de 4 à 18 ans. Les réunions ont lieu de 13h à 17h à l'école Les 2 Châtaigniers à Sombreffe.

Prochaine activité : **Soirée blind-test le samedi 8 février 2020** (avec bar à bières spéciales) à l'école les 2 Châtaigniers (chaussée de Nivelles, 79/81 à Sombreffe) et **Souper du Patro le samedi 4 avril 2020** salle Saint-Laurent à Sombreffe.

Pour plus d'informations, prenez contact avec Jabiru (Camille Opdenacker - 0479/73.40.88) ou par mail (patro.sombreffe@gmail.com).



SEL Coup de Pouce

Les membres du **SEL Coup de Pouce** de Sombreffe vous invitent à un **Goûter Crêpes le dimanche 23 février à 15h30** au 37 Tienne de Mont à Sombreffe

Les participants apportent des crêpes ou une boisson (cidre, chocolat chaud, jus, ...).

Inscription souhaitée, en informant de ce que vous comptez apporter : sel.sombreffe@gmail.com ou 0494/06.47.86.

En plus de passer un moment convivial entre sombreffois, ce **goûter crêpes** sera l'occasion de rencontrer des membres du SEL et de découvrir de l'intérieur une des activités possibles du « Système d'Echange Local », qui permet à ses membres de procéder à des échanges de services et de savoir-faire (non-professionnels).

(Cette activité est organisée en partenariat avec Sombreffe en Transition)



Sombreffe en Transition

Sombreffe en Transition commence l'année 2020 en vous annonçant l'organisation d'une **fête le dimanche 17 mai après-midi**. Au programme : (re)découverte de la permaculture, une projection destinée aux enfants et celle du film « Ici, la Terre », ainsi qu'un moment convivial sous forme d'une auberge espagnole.



Sombreffe en Transition, ce sont aussi des activités tout au long de l'année :

- Le **groupe couture** vous invite cordialement à apprendre ou développer vos compétences dans l'usage d'une machine à coudre, un dimanche par mois.
- Depuis septembre, nous avons commencé un **projet de plantation de haies**. Une première pépinière d'arbustes a été mise en place pour permettre les futures activités de ce groupe. Nous sommes en contact avec Natagora et la Région Wallonne, qui encadrent le projet « 4000 Km de haies et/ou 1 million d'arbres ». Notre but est de soutenir les agriculteurs de la région dans la (re)plantation de haies ; pour la biodiversité mais aussi de nombreux autres usages.
- Pour les **Incroyables Comestibles de Sombreffe**, nous cherchons des outils et des compétences en menuiserie. Nous vous invitons à nous contacter par mail ou via Facebook. Êtes-vous déjà passé goûter à nos plantations à Tongrinne, Sombreffe ou Ligny ?

Vous êtes nombreux à nous suivre. Malgré cela, il y a peu de nouvelles personnes qui participent à nos rencontres, à nos activités. Nous aimerions vous motiver, vous encourager à faire le pas. Ouvrez-vous à la possibilité de modifier votre vision, votre perspective.

Par des gestes simples au quotidien, nous pouvons construire un monde meilleur ; plus juste, plus solidaire et plus heureux.

Nous continuons à nous rencontrer mensuellement pour faire avancer la Transition à Sombreffe ; venez nous rencontrer ! Toutes les dates de nos activités se trouvent sur notre site web et sur Facebook : @SombreffeEnTransition

Abonnez-vous à notre Newsletter mensuelle sur <http://www.sombreffe-en-transition.be>

A bientôt ! Aline, Amaury, Andrea, Annick, Charlie, Daniella, Delphine, Evelyne, Françoise, Isabelle, Michel, Patricia, Valérie, Véronique

Contacts : info@sombreffe-en-transition.be

Gsm : 0496/90.45.15

Sentiers Sombreffois

Balades accompagnées autour des sentiers

Programme 2020



Tout au long de l'année 2020, nous vous proposons de nous retrouver le 3^e dimanche des mois impairs pour des balades accompagnées au départ d'un village de l'entité.



Ces balades permettront de parcourir les sentiers et donc de participer activement à leur sauvegarde. Au gré des opportunités, elles emprunteront aussi des sentiers en danger.



Les informations pratiques seront communiquées quelques semaines à l'avance via Facebook, la newsletter ou le site. Inscription à la newsletter sur le site www.sentiers5140.be



Rejoignez le groupe pour une activité, une balade ou plus.

 **SentiersSombreffois**
www.sentiers5140.be
sentiers5140@gmail.com

PS : Au moment où vous lirez ces lignes, la première balade aura déjà eu lieu le 19 janvier. Vous pouvez retrouver les photos sur le site ou sur Facebook

Un Nouveau Chapitre

Un Nouveau Chapitre

est une asbl née à l'écoute des besoins des personnes dont le vieillissement est rendu individuellement plus difficile (au niveau cognitif, mémoire, orientation, diagnostic de « maladie d'Alzheimer », dépression, isolement, deuil...).

Cette association propose deux types de services :

- **Des consultations** individuelles ou de famille, avec une psychologue, entretiens de soutien et d'information (possibilité de déplacement à domicile dans l'entité de Sombreffe).
- **Une maison d'accueil en journée** pour les personnes âgées ayant envie de passer un peu de temps dans un cadre familial, ouvert et non médicalisé, entourées d'autres personnes et d'une équipe enthousiaste et expérimentée.



Contact et informations : Catherine Hanoteau
0474/98.57.04 - unnouveauchapitre@gmail.com
Rue de la Ferme, 1 à 5140 Boignée



Agenda des activités



Plus d'infos sur les activités reprises ci-après dans le présent Bulletin, sauf mention contraire.

- ✓ 05/02 : Finale Provinciale du **Cross Interscholaire** à Jemelle
- ✓ 08/02 : **Soirée blind-test du Patro Saint-Laurent de Sombreffe** à l'école Les 2 Châtaigniers à Sombreffe
- ✓ 08/02 : **Souper aux Moules** du Palette Club Ligny au Centre communal de Ligny (à partir de 19h)
- ✓ 11/02 : **Conférence sur « Les vergers haute-tige »** à Sombreffe, salle du Conseil communal (20h)
- ✓ 14/02 : **Gala de Danse « Il était une fois »** de l'Académie - section de Sombreffe (à 19h)
- ✓ 15/02 : **Gala de Danse « Il était une fois »** de l'Académie - section de Sombreffe (à 15h et à 18h30)
- ✓ 15/02 : **Permanence du Bourgmestre** à la Commune de Sombreffe, de 9h à 11h, SUR RENDEZ-VOUS uniquement
- ✓ 15/02 : Présence du **Bibliobus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (9h-12h)
- ✓ 19/02 : Présence du **BbBus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (13h-15h)
- ✓ 21/02 : **Rencontre avec les auteurs** à 19h à l'Espace Livres (Maison Multiservices de Ligny)
- ✓ 22/02 : **Grand Feu** de Tongrinne et de l'entité Sombreffoise, à partir de 18h, rue du Docq
- ✓ 23/02 : **Goûter crêpes** organisé par SEL Coup de Pouce, à 15h30, Tienne de Mont 37 à Sombreffe
- ✓ 02/03 : **Date limite de remise du rédactionnel** pour insertion dans le bulletin communal du mois d'avril
- ✓ 05/03 : **Don de sang** par la Croix Rouge, de 15h à 18h15, au Complexe sportif de Sombreffe
- ✓ 07/03 : **Permanence du Bourgmestre** à la Commune de Sombreffe, de 9h à 11h, SUR RENDEZ-VOUS uniquement
- ✓ 14/03 : **Voyage à Lessine** avec repas organisé par Les Sens du Temps Sombreffe 3x20
- ✓ 14/03 : **Brocante couverte** au Centre communal de Ligny organisée par MRF Ligny
- ✓ 18/03 : Présence du **BbBus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (13h-15h)
- ✓ 21/03 : **Permanence du Bourgmestre** à la Commune de Sombreffe, de 9h à 11h, SUR RENDEZ-VOUS uniquement
- ✓ 21/03 : Présence du **Bibliobus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (9h-12h)
- ✓ 20, 21 et 22/03 : **Foire du Cristal et du Verre** au Centre communal de Ligny
- ✓ 21 et 22/03 : **Exposition Verreries de Wallonie** à la Maison Multiservices de Ligny (10-18h)
- ✓ du 25/03 au 5/05 : **Exposition itinérante « Les métiers de l'archéologie »** au SIT de Ligny
- ✓ 28 et 29/03 : **Exposition Verreries de Wallonie** à la Maison Multiservices de Ligny (14-18h)
- ✓ 29/03 : **Brocante aux vêtements et chaussures** pour adultes et enfants, ainsi que du matériel de puériculture et de sport, de 14h30 à 16h30 au CCL, par la Ligue des Familles
- ✓ 29/03 : **Colloque « L'archéologie au service de la période napoléonienne »** au SIT de Ligny
- ✓ 04/04 : **Permanence du Bourgmestre** à la Commune de Sombreffe, de 9h à 11h, SUR RENDEZ-VOUS uniquement
- ✓ 04/04 : **Souper du Patro** de Sombreffe à la Salle Saint-Laurent (rue Tienne de Mont)
- ✓ 04/04 : **Permanence du Bourgmestre** à la Commune de Sombreffe, de 9h à 11h, SUR RENDEZ-VOUS uniquement
- ✓ 15/04 : Présence du **BbBus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (13h-15h)

Retrouvez d'autres activités programmées sur notre site www.sombreffe.be

Attention : Cet agenda des activités n'est pas exhaustif et est établi sur base des informations transmises à l'Administration communale.

Vous souhaitez faire paraître une activité (mars-avril) dans le prochain Bulletin distribué la semaine du 6 avril 2020 ? Merci d'avance d'envoyer les informations, **au plus tard le lundi 2 mars 2020**, par mail à info@sombreffe.be en mentionnant en objet « Bulletin communal - Agenda ».

Fêtons ensemble la liberté



Ta vie t'appartient, fêtons cela ensemble!
www.fetelaikedelajeunesse.be

C'est le moment d'observer, d'écouter, de t'exprimer. Dire que tu veux un monde plus juste, plus beau, plus solidaire, respectueux de tous. Toi et tous ceux de 6^e primaire, partagez vos expériences, vos joies, vos contestations, vos envies. Pour fêter ça, participe à la fête laïque de la jeunesse 2020.
contact@laicite.com - 081 73 01 31



24 mai 2020 à 10:00
Théâtre de Namur



Libres, ensemble

CAL Namur

081 56 71 94

BOIS DE LOUP

NOUVELLE ÉCOLE DE TENNIS DE SOMBREFFE

BY LAURENT DESSART

11-15/16 ans diplôme ADEPS Niveau 3 technique en pistage

- 4 À 6 ANS
DÉCOUVERTE PAR LE JEU
- 7 À 8 ANS
INITIATION PERFECTIONNEMENT EN BALLES MOLLES
- 9 À 11 ANS
CONTINUITÉ D'APPRENTISSAGE EN BALLES MID
- 12 ANS À ADULTES
INITIATION PERFECTIONNEMENT COMPÉTITION

Plusieurs formules possibles du 30/09/19 au 05/04/2020

22 semaines

NOUVELLE ÉCOLE DE TENNIS SOMBREFFE

Conditions spéciales pour familles nombreuses et à partir de 2h/semaine

Renseignements et inscriptions:
Dessart Laurent: 0478 67 57 85
E-mail : ecoledetennisdesombreffe@gmail.com

école de tennis de Sombreffe by Laurent Dessart

Chaussée de Uigny 70
5140 Sombreffe
www.boisdeloup.be

Terroir & Gourmandises

PRODUITS ARTISANAUX

Liqueurs, vins, spiritueux - Traiteur & location de salle
Salle de réception / salle de banquet & épicerie fine
Colis cadeau pour entreprises et particuliers

Ouvert :
jeudi - vendredi
et samedi
de 11h à 18h

LE VIN DE NERDE
LE VIN DES PHILOSOPHES

Distributeur officiel en Belgique

Chée de Charleroi, 60 - 5140 Tongrinne - 0485 / 785 952
0495 / 842 722 - www.tetg.be - Suivez-nous sur Facebook

Philippart

funérailles

Chaussée de Bruzelles, 5
SOMBREFFE - 071 876 999

Place de Florigny, 3
TONGRINNE - 0475 867 682

Funérariums
Fleurs
Articles funéraires

www.lesfuneraillesphilippart.be

Ann B.

by Marie

Grand'Rue 66 - Gembloux - 081 61 07 72
www.annbbymarie.be




François-Xavier DUMONT
Chée de Gembloux, 73 - 5140 Tongrinne (Sombreffe)
Tél.: 071 88 64 90 • Gsm: 0475 41 08 42
Fax: 071 88 50 12
E-mail: info@dumotec.be
www.dumotec.be



DUMOTEC
CHAUFFAGE CENTRAL

Distributeur agréé
VIEHMANN

Mr. Bricolage

On peut compter sur lui.

Le lundi de 13h à 18h30

Du mardi au vendredi
de 9h à 18h30

Le samedi de 8h30 à 18h

Le dimanche de 8h30 à 12h

SOMBREFFE
chaussée de Gembloux, 31
Tél. **071 88 52 66**

Traiteur
Créateur
de saveurs

Frais Maison
081/13.60.73

Livraison
de repas
à domicile

**Vos plats
100% FRAIS et
FAITS MAISON**

MENUS SUR SIMPLE
DEMANDE

Catering Service
Buffets froids et chauds.
Repas d'affaires, réceptions,
cocktails dînatoires.
Repas de famille.
* Livraison de repas à domicile.

Rue de Namur, 90B La Bruyère - 081/13.60.73
Email : info@frais-maison.be - Site : www.frais-maison.be

Retrouvez-nous sur Facebook et Instagram
f Frais Maison i Frais Maison